

L'identité professionnelle de pêcheurs à l'épreuve de la protection de la biodiversité. Exemple des pêcheurs de Martinique

*Fishermen Professional Identity Challenged by the New Requirement of
Biodiversity Protection. The case of fishermen in Martinique*

Myriam Thirot, Justin Daniel et Pierre Failler



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/24064>

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Université des Antilles – Service commun de la documentation



Référence électronique

Myriam Thirot, Justin Daniel et Pierre Failler, « L'identité professionnelle de pêcheurs à l'épreuve de la protection de la biodiversité. Exemple des pêcheurs de Martinique », *Études caribéennes* [En ligne], 51 | Avril 2022, mis en ligne le , consulté le 11 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/24064>

Ce document a été généré automatiquement le 11 mai 2022.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

L'identité professionnelle de pêcheurs à l'épreuve de la protection de la biodiversité. Exemple des pêcheurs de Martinique

Fishermen Professional Identity Challenged by the New Requirement of Biodiversity Protection. The case of fishermen in Martinique

Myriam Thirot, Justin Daniel et Pierre Failler

Introduction¹

- 1 En 2011, le Conseil régional de la Martinique entreprenait la création d'une AMP ² au Prêcheur, commune du nord-ouest de l'île. S'en suivait un travail de diagnostic écologique (IMPACT MER et al., 2011) et de concertation entre les acteurs économiques (pêche, tourisme), associatifs (protection de la nature) et institutionnels (élus locaux et services de l'État). La Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur inaugurée en octobre 2017 est gérée par le Parc Naturel de Martinique³.
- 2 En parallèle des objectifs de conservation de la biodiversité marine, l'AMP du Prêcheur vise à augmenter la productivité à long terme de la pêche artisanale. Sont prévus, à cet égard, un abandon des pratiques néfastes pour l'écosystème marin, la mise en place de zones de réserve ainsi qu'une diversification des activités des marins-pêcheurs (Failler et al., 2013). Installés depuis des générations, les pêcheurs considèrent leurs techniques de pêche côtière comme une tradition et une alternative à la saisonnalité des captures au large. Leur activité les dote d'un statut, d'une place et d'un rôle singuliers dans la société martiniquaise.

- 3 À partir des résultats d'une enquête sociologique⁴ conduite en 2016 auprès des pêcheurs (voir la méthodologie dans l'encadré 1), cet article aborde les effets de la création d'une AMP sur l'identité professionnelle des pêcheurs. Les incidences sociales et identitaires de la fermeture des zones de pêches sur la population de pêcheurs sont rarement prises en compte lors de la création d'AMP (Thorpe et al., 2011). Pour l'AMP du Prêcheur, les deux seules études qui portent sur les impacts de sa création sont consacrées aux prévisions économiques sur la pêche (Failler et al., 2013 ; Borot de Battisti et al., 2017). Les questions suivantes restent donc en suspens : le mécanisme de régulation de l'accès aux zones de pêche que constitue l'AMP remet-il en cause le groupe professionnel, ses pratiques, ses savoirs ? Quels sont les arguments apportés par les pêcheurs qui s'opposent à l'AMP ? Plus globalement, comment articuler transition écologique et transition professionnelle dans la Caraïbe française ?
- 4 Une analyse de la littérature sur ce sujet montre que ces aspects ne sont pas abordés pour les collectivités territoriales de l'Outremer français contrairement à certains États insulaires indépendants de la Caraïbe (Brander et al., 2015 ; McConney et al., 2012 ; Monnereau, 2017). Toutefois, le contexte socio-économique et socio-politique, incluant les mécanismes de régulation, déterminants pour les transformations sociales et professionnelles, sont différents (Arias et al., 2015 ; Dahou, 2010) et il demeure difficile d'appliquer les résultats et recommandations à une collectivité française d'Outremer. En outre, les travaux qui analysent les dimensions socio-culturelles dans les démarches d'AMP ne tiennent pas compte de la dimension professionnelle, le champ focal étant plus large et couvrant les changements sociétaux dans leur ensemble (Rees et al., 2013 ; Breslow et al., 2017 ; Selig et al., 2017). Le sujet traité dans cet article est ainsi inédit. Il apporte une lecture sociologique qualitative (Barclay, 2017) à un processus de transition professionnelle induit par une AMP en complément des évaluations quantitatives et biologiques.
- 5 Dans une première section, est présentée la littérature scientifique portant sur la mise en place d'AMP impactant les pêches traditionnelles avec un focus particulier sur les caractéristiques de la pêche martiniquaise. Dans une seconde section, les enjeux socio-culturels et politiques liés au rapport des pêcheurs à l'AMP et à la nature sont analysés. Dans une troisième section sont discutés, dans la continuité de l'anthropologie politique (Dahou, 2010 ; Maze et al., 2017), les éléments clés de la restructuration professionnelle émergeant de la création d'une AMP. Une conclusion apporte des perspectives nouvelles de recherche.

Les aires marines protégées : un dispositif local globalisé

- 6 Les AMP s'inscrivent dans un mouvement international de conservation/protection de la biodiversité (Agenda 2030 des Nations Unies, Plan stratégique pour la biodiversité 2010-2020 élaboré en France en accord avec les objectifs d'Aichi⁵) et de promotion d'une pêche responsable, matérialisé par le guide de la Food and Agriculture Organization afin de concilier « la pêche responsable et le développement durable » (FAO, 2015). Dans la Caraïbe, le *Caribbean Sea Ecosystem Assessment* propose de « trouver des mécanismes de revenus alternatifs pour les pêcheurs reconvertis (...), des incitations économiques aux activités non exploitantes de la mer (...) prévoir un programme public de reconversion des pêcheurs » (Agard et al., 2007, 47). Ces

mécanismes, non prévus en Martinique, anticipent toutefois une reconversion de la pêche à l'échelle de la Caraïbe (Failler et al., 2010).

- 7 L'impact des AMP sur les communautés locales a fait l'objet d'analyses visant à comprendre les interactions entre nature et population (Diaz et al., 2015). Dans la Caraïbe, Pomeroy et al (2004) ont soulevé la faiblesse de la puissance publique et de l'organisation des pêcheurs dans trois régions indépendantes. Camargo et al. (2009), quant à eux, se sont intéressés à l'implication communautaire dans la protection de la barrière de corail en Colombie, alors que Wise (2014) a analysé la participation des utilisateurs dans deux AMP des Bahamas. Enfin, Alexander et al. (2015) ont mobilisé la notion de réseaux sociaux des pêcheurs jamaïcains. Concernant les outremer français, Thomassin et al. (2010) et Beretti (2012) ont étudié respectivement l'acceptation sociale de l'AMP par la population de l'île de La Réunion, et la résistance à l'AMP de Mayotte considérée comme imposée par la puissance publique.
- 8 Cette littérature traite des systèmes d'acteurs et des interactions nées de la mise en place des AMP dans des contextes politiques ou géographiques différents de la Martinique. Or « le manque de données sur les facteurs sociaux et contextuels » (Selig et al., 2017, 546) qui rendraient compte de la pauvreté, de dimensions socioéconomiques – non précisées – nécessitent des études de cas pour établir les effets identitaires d'une AMP sur les pêcheurs.

L'identité professionnelle

- 9 Définie comme « une manière socialement reconnue par les individus de s'identifier les uns des autres » (Dubar, 2010, 96), l'identité professionnelle renvoie à la problématique de l'appartenance et comporte un enjeu de reconnaissance. La transmission du métier du père et l'apprentissage sur le tas, la reconnaissance d'une communauté d'intérêts, la stabilité des règles et des pratiques constituent un socle identitaire basé sur « des valeurs collectives et des repères personnels » (Dubar, 2010,18). La sociologie du travail enseigne ainsi que la constitution d'un groupe professionnel vise sa spécialisation, son autonomisation et sa reproduction à travers différents processus institutionnels (formations organisant l'accès à la profession, organismes représentatifs, etc.).
- 10 Toutefois, depuis les 20 dernières années, les dérégulations commerciales (ouverture des frontières, baisse des barrières douanières) se juxtaposent à l'accroissement de contraintes technico-administratives et financières engendrent une crise des identités catégorielles de métier. Ces mutations contribuent ainsi à « l'effondrement du monde antérieur (...), la transformation du métier appris, transmis, incorporé en une activité devenue incertaine, mal reconnue » (Dubar, 2010), voire responsable des dégradations en ce qui concerne les pêcheurs. Les failles identitaires générées s'apparentent, selon Mazade (2011), à une crise des parcours biographiques du fait de leur incontrôlabilité.
- 11 Dans le secteur de la pêche, les travaux de Pollnac et al. (2012) mobilisent principalement la notion subjective de satisfaction au travail. Dans la Caraïbe non française, Monnereau et al. (2010) et Seara et al. (2017) évaluent le décalage entre les attentes et les résultats sur les besoins d'accomplissement personnel et d'autonomie. À l'instar de Satumanapant et al. (2017) sur le bien-être des pêcheurs thaïlandais, la complexité des facteurs considérés répond aux aspects multidimensionnels du bien-être, mais élude la dimension professionnelle.

- 12 En Martinique, la notion d'identité professionnelle dans la pêche n'a pas fait l'objet de recherches spécifiques récentes. On peut toutefois citer les travaux de Benoist (1959), Price (1964) et Dubost (1996) qui évoquent les références au passé esclavagiste et les rapports sociaux de classe engendrant une souffrance au travail, et la relation de subordination inhérente au statut se chevauchant avec l'idéal de liberté, d'autonomie et d'émancipation politique. Les travaux visant la caractérisation de la population de pêcheurs (Failler et al., 1993 ; Failler, 1996a) et la mise en évidence des effets du revenu minimum d'insertion sur la stabilité des équipages (Failler, 1994 et Failler, 1996b) montrent en réalité une instabilité chronique des équipages (Failler, 2002).

La pêche en Martinique : une activité menacée

- 13 Région Ultrapériphérique de l'Europe, la Martinique applique la politique communautaire en matière de pêche et d'environnement. Pour la période 2014-2020, cette dernière vise la protection de la biodiversité et la reproduction des espèces (Lazuech, 2013). Prenant acte de ces impératifs environnementaux, la pêche, considérée comme en partie responsable de la dégradation des habitats, se doit ainsi d'être réglementée afin de prendre part aux efforts en faveur du maintien, voire de l'amélioration de l'environnement côtier et marin (Failler et al., 2015).
- 14 En Martinique, environ 1200 pêcheurs sont répartis dans 34 communes (pour environ 385 000 habitants). La commune du Prêcheur, située à l'extrême Nord-Ouest de l'île compte 30 marins-pêcheurs officiellement déclarés⁶ en 2016 (ils étaient 129 en 1962) pour 1630 habitants (moins 30 % par rapport à 1970). Lors de l'enquête, 16 pêcheurs ayant des profils hétérogènes ont été rencontrés (voir Encadré 2), représentant 5 % de la population active de la commune. Les pêcheurs les plus farouchement opposés à l'AMP n'ont pas souhaité être interrogés.
- 15 Pour la plupart des pêcheurs interrogés, l'entrée dans la pêche date de l'enfance (15 répondants sont issus d'une famille de marin-pêcheur). Deux d'entre eux admettent avoir été découragés par leur père, mais leur « initiation » s'est faite dans et par le groupe (familial ou social). Sur les 13 pêcheurs ayant pris la succession de leur père ou d'un oncle, 6 ont exercé d'autres métiers avant de vivre de leur pêche. Selon l'un d'eux, « c'est une affaire familiale, de voisinage ». Les 7 autres ont commencé comme matelot. La principale motivation à s'installer fait référence au statut d'entrepreneur individuel, apportant libre arbitre (être son propre patron) et indépendance (décider des conditions d'exercice de l'activité).
- 16 La formation sur le tas précède le passage obligé dans un lycée technique dédié créé en 1959. L'obtention du grade de capitaine assortie des permis de naviguer et « l'enrôlement » autorisent le marin-pêcheur à sortir en mer seul ou accompagné d'un matelot. Des formations obligatoires et payantes actualisent les connaissances dans le domaine de la sécurité et de la mécanique. De surcroît, les pêcheurs doivent être inscrits comme entrepreneurs individuels à l'URSSAF⁷ et s'acquitter des charges patronales correspondantes.
- 17 Les pêcheurs préchotains tentent de faire vivre une association locale qui leur permet, entre autres, de gérer les problèmes de stockage du poisson. La Direction de la Mer, représentant l'État français, est en charge du contrôle des démarches administratives et des captures (douanes). Elle instruit les demandes d'aide à l'installation et à l'arrêt de

l'activité et considère le Comité Régional des Pêches comme interlocuteur privilégié dans les négociations sur les attributions de subventions. Le conseil d'administration de ce Comité est composé de pêcheurs issus d'associations locales ou d'un syndicat professionnel. Il a une mission de représentation de la profession et d'information. Pourtant, le lien entre le Comité Régional des Pêches et les pêcheurs est distant, alors que l'adhésion obligatoire donne accès à des détaxes de carburant.

- 18 La commercialisation du poisson souffre d'un manque structurel d'organisation. Alors que les captures représentent une source d'alimentation indispensable à la population de l'île, l'écoulement est assuré par des vendeuses installées en bord de route, auprès des restaurants ou sur des lieux de vente ponctuels.
- 19 L'amplitude horaire du temps de pêche varie entre 4 et 16 heures. Deux types de pêche caractérisent l'activité. La pêche au large et à Miquelon⁸ a été encouragée dans les années 1980 par les aides à l'investissement dans des bateaux motorisés (au détriment des voiles), puis dans les années 1990 par l'installation de DCP⁹ à plusieurs kilomètres au large des côtes martiniquaises. Elle a ainsi suscité innovations techniques et recherche de territoires tout en augmentant considérablement les risques liés à la navigation et la pénibilité physique du métier liée à l'inadaptabilité des embarcations à la pêche au large (Price, 1964 ; Dubost, 1996). La pêche à la côte, quant à elle, repose sur des habitudes et des techniques de travail traditionnelles et représente « l'identité du pêcheur artisanal » (Dubost, 1996, 363).
- 20 Les territoires de pêche dépendent des espèces présentes, des courants et des saisons. Selon le calendrier de pêche, soit les pêcheurs parcourent plusieurs dizaines de kilomètres à la recherche des bancs de poissons pélagiques, soit ils prélèvent la ressource à la côte ou sur les hauts fonds¹⁰. L'alternance des activités est forte chez les jeunes pêcheurs et faible chez les anciens qui se contentent de jeter le filet ou la nasse à quelques encablures du bourg du Prêcheur. Tous se retrouvent toutefois pour tirer la senne¹¹, leur commune étant attachée à maintenir ce type de pêche qui requiert une forte main d'œuvre.
- 21 Dans la Caraïbe, la pêche est « un style de vie » (Monnereau et al., 2010). Elle s'affranchit ainsi des résultats en dents de scie et de l'incertitude inhérente au métier. Toutefois, les pêcheurs sont unanimes sur le rapport qu'ils entretiennent avec la mer : un espace immense qui leur procure, certes des ressources économiques, mais aussi et surtout une sérénité. Loin des tumultes terrestres et malgré la fatigue et les risques, ils partent au large, à la recherche de la tranquillité et à la conquête d'un territoire qu'ils pensent être les seuls à maîtriser. L'aboutissement de leur projet professionnel, mûri de longue date et après plusieurs années de labeur, représente l'entièreté de leur vie professionnelle si bien qu'ils n'envisagent ni ne souhaitent effectuer aucune autre activité.
- 22 La perception des menaces actuelles concourt à l'adoption d'une vision pessimiste de l'avenir de la pêche au Prêcheur. Entre autres raisons invoquées, l'absence de relève liée aux investissements à réaliser par les jeunes et à leur désintérêt vis-à-vis de l'activité. Les critiques adressées aux institutions sont nombreuses : imposition de normes, dénonciation de l'augmentation des charges sociales et des contrôles douaniers. Elles sont vécues comme des initiatives orchestrées par l'État et l'Europe pour « enlever la pêche traditionnelle ».
- 23 Malgré la concurrence économique, les marins-pêcheurs constituent un groupe attaché, d'une part, à leur activité dont ils tirent les ressources essentielles à la vie de

leur famille et, d'autre part, à leurs pratiques acquises et améliorées avec l'expérience. Ils considèrent appartenir à un groupe à part du fait du lieu et des techniques de travail, partageant une communauté de destin fait de risques, d'aléas naturels, de contraintes administratives et financières qui engendrent des revendications tant économiques que sociales. Le choix d'exercer une activité indépendante et libérale vient se heurter aux exigences de la mise en place d'une AMP.

Le rapport à l'AMP : nature, savoirs et politique

- 24 Sur les 16 pêcheurs interrogés, 9 pensent que l'AMP peut avoir des effets positifs. Les 7 autres sont soit « sceptiques » soit opposés à sa création. La position des pêcheurs vis-à-vis de l'AMP repose sur trois enjeux.
- 25 En tant qu'utilisateurs permanents de l'espace maritime, leur perception de l'état de la ressource est le premier élément fondamental. La baisse des captures depuis une dizaine d'années fait consensus, mais ils citent d'autres indices inquiétants. L'arrivée du poisson-lion, *Pterois volitans* (Trégarot et al., 2015), ¹²les échouages en masses de bancs de sargasses, *Sargassum natans* et *S. fluitans*¹³ (Maréchal et al., 2017), les changements de houle (plus forte et permanente) et l'augmentation de la température de la mer entraînent une détérioration des habitats, une modification des périodes d'éclosion et des lieux de présence des poissons. L'érosion des côtes, due au passage des cyclones et à l'augmentation du niveau de la mer, entrainerait également les baisses de prise dans les casiers et à la senne.
- 26 Certains pêcheurs reconnaissent aussi que malgré les bénéfices économiques, les DCP et l'amélioration des techniques (notamment de motorisation) ne respectent pas les techniques de pêche traditionnelle et participeraient à long terme à une diminution des espèces et des populations de poissons. Sans parler de surpêche, il existe, selon l'un d'eux, une véritable « concurrence géographique » pour les casiers à la côte, ayant de fait un impact sur la ressource.
- 27 Les pêcheurs refusent d'assumer une responsabilité exclusive dans la dégradation de la ressource, la plupart des causes évoquées ne relevant pas de leur activité. Concernant les techniques de pêche, leurs compétences sont mises à l'épreuve et s'adaptent déjà aux normes imposées sur la taille des mailles de filets et des casiers. Dans le passé, les cantonnements de pêche décidés par l'association locale ont, selon eux, porté leurs fruits.
- 28 La remise en cause économique de leur activité constitue le second enjeu de la mise en place de l'AMP. La baisse des captures, accompagnant l'augmentation des charges d'exploitation, entraîne une baisse des ressources financières tirées de la pêche, activité souvent unique du foyer du pêcheur. Ils redoutent que l'AMP soit synonyme d'interdiction de la pêche côtière et impose des durées de cantonnements minimales de 3 à 5 ans représentant un danger pour la viabilité de l'entreprise, à court et à long terme.
- 29 Face à ce défi, il existe deux postures différentes parmi les pêcheurs. Les défenseurs expliquent que parce que « la mer a besoin de se reposer », l'AMP suppose voire impose d'envisager d'autres métiers (tourisme). Pour ses détracteurs, l'obligation de changer d'activité, voire de métier ressemble à une reconversion forcée. Les freins sont objectivement présentés : ampleur des investissements (matériel et formation),

incertitude sur la rentabilité d'une activité nouvelle, difficulté à s'associer (manque de confiance). Les arguments sont aussi symboliques. La reconversion remet en cause l'appartenance à un groupe professionnel valorisé par la poursuite de la tradition et par l'accès pour la population martiniquaise à une alimentation locale et de qualité. Une des principales critiques faites aux élus du Comité régional des pêches consiste à ne pas lutter pour obtenir un accompagnement technique et financier de ces éventuelles reconversions, l'AMP proposant exclusivement des restrictions techniques et quantitatives de l'activité. Dans tous les cas, « l'identité pour soi », forgée par des décennies d'activité traditionnelle, d'apprentissage par les pairs et du goût du risque et « l'identité pour les autres », reposant sur la fourniture d'un service essentiel à la population et la mise en valeur du patrimoine culturel, sont mises à mal.

- 30 Enfin, les interactions avec les autres acteurs pendant la phase préparatoire à la création de l'AMP font apparaître chez les pêcheurs un troisième enjeu : le rapport au politique. La plupart d'entre eux ont eu le sentiment que les rencontres auxquelles ils ont assisté étaient tronquées dès le départ, car consacrées à leur information et non à la concertation. Le manque de soutien de la part des élus professionnels ou des élus locaux a été largement commenté par les pêcheurs, qui considèrent avoir été traités comme des citoyens de seconde zone, victimes d'une absence de reconnaissance sociale (experts) et politique (prises de parole et de décision).
- 31 Les autres acteurs économiques sont appréhendés comme des concurrents par les pêcheurs dans la mesure où ces derniers ont le sentiment que seule la pêche doit restreindre son activité au profit des « plaisanciers » et des « plongeurs ». Lucides sur la distribution inégale des pouvoirs entre les acteurs en présence (Fabinyi et al., 2015), les pêcheurs incriminent leurs élus locaux de choisir l'activité touristique comme vecteur de développement économique au détriment de la pêche traditionnelle. Les représentants de l'État français, initiateur de l'AMP, sont accusés non seulement de « vouloir tuer la pêche martiniquaise » pour favoriser les importations de poissons assurées par la grande distribution « aux mains des békés¹⁴ », mais aussi de concentrer leurs efforts à contrôler une activité que les pêcheurs vivent comme l'antithèse de l'esclavage, car libre et autonome.

Discussion

- 32 Cet article porte sur la monstration de l'impact de la mise en place d'une AMP sur l'identité professionnelle de pêcheurs traditionnels. Alors que l'identité de métier mise en avant par les pêcheurs permet aux membres de cette communauté d'être reconnus en son sein, à l'inverse, la transition professionnelle annoncée risque de balayer l'identité héritée des pêcheurs. La tentative d'articulation entre transition écologique et identité professionnelle analysée ici renvoie à trois enjeux majeurs pour la gestion des écosystèmes marins.
- 33 D'une part, l'identité professionnelle se construit par l'acquisition de savoir-faire et de savoirs singuliers. L'anthropologie maritime s'est emparée du défi de la reconnaissance des savoirs locaux dans la conservation de la biodiversité initiée lors de la Convention de Rio en 1992. Ces savoirs, qualifiés de naturalistes pour insister sur les connaissances concrètes de la biodiversité (Dumez et al., 2014), ou de traditionnels, car issus d'un héritage, s'actualisent par le « feedback learning » (Berkes et al., 2000). Les savoirs empiriques des pêcheurs sur la biodiversité marine reposent sur un système de

repérage et de classification de données, assuré par une observation quotidienne en mer et la comparaison avec celles recueillies à long terme. Ces relevés sont jugés, par les pêcheurs, plus pertinents que ceux des expéditions scientifiques réalisées de manière temporaire et aléatoire (Thirot et al., 2017). Reconnaître les savoirs des pêcheurs donne à comprendre le rapport établi entre ces hommes et la nature, leur perception de l'évolution de la ressource (Fache et al., 2018). Dans la gestion d'une AMP, ces savoirs pourraient être considérés à la fois comme des outils dédiés à et des objets de conservation, parties intégrantes d'un patrimoine culturel immatériel (Roussel, 2005).

- 34 Analyser les services culturels fournis par les écosystèmes aux « *small fishing communities* » apporte une autre lecture des interactions. Le capital social des pêcheurs repose sur leur connaissance, leur langue, leurs traditions donc sur la connexion particulière entre leurs pratiques et une « aire culturellement signifiante » (Gee et al., 2017, 142). L'appropriation de l'espace comme source irremplaçable de revenus, support de rites et de croyances, lieu de vie (et de mort) est constitutive de l'identité singulière remise en cause par la transition professionnelle annoncée de la pêche.
- 35 D'autre part, l'AMP est considérée comme la non-reconnaissance des contraintes professionnelles qu'elles soient économiques ou catégorielles. L'AMP ne prévoit pas d'intervenir sur les allègements de charges, les paiements pour services écosystémiques (Failler et al., 2013), l'organisation de la profession et des circuits de commercialisation ou même, l'accompagnement à la reconversion (Rees et al., 2013).
- 36 Selon Fabinyi et al. (2015), les projets de développement sont conçus comme un processus technique, d'où sont omis les inégalités et les rapports sociaux qui les nourrissent. En l'espèce, les pêcheurs martiniquais, entrepreneurs individuels, sont soumis aux mêmes règles d'imposition que les grandes entreprises. Aussi, ils sont désignés responsables de la détérioration de la ressource au même titre que les industriels ou les émetteurs de CO2 et doivent de ce fait envisager une transition vers des activités considérées comme moins destructrices de l'environnement marin. En obligeant les pêcheurs à une reconversion professionnelle, les conditions structurelles, comme la régulation de l'accès aux ressources, constituent un risque majeur pour leurs familles. L'autodétermination, à savoir la volonté et la capacité à se prendre en charge, à exercer son droit de participer à la régulation et en fixer les priorités (Breslow et al., 2017) est ignorée. Le processus de création de l'AMP du Prêcheur n'a pas permis de créer un dialogue constructif entre les initiateurs du projet et les pêcheurs assimilés à « des utilisateurs de la ressource » alors qu'ils se perçoivent comme experts exclusifs. La remise en cause de l'activité-identité constituerait une « injustice environnementale » au sens de Walter (2012) et de Chakraborty (2017) pour qui l'absence de reconnaissance et de participation à un processus relève du déni de droits démocratiques.
- 37 Enfin, pour compléter l'analyse des réticences exprimées par les pêcheurs, l'anthropologie politique, enrichie des *post colonial studies* adaptée aux questions environnementales, éclaire l'exercice actuel du pouvoir étatique, en situant la dimension historique des interventions de l'État sur des territoires marqués par le colonialisme (Pinton, 2014). Si Dahou (2010) dénonce les logiques topographiques et administratives incluses dans les démarches de mise en place d'AMP au Sénégal, il pointe aussi l'influence des multinationales sur les décisions politiques (Cormier-Salem et al., 2009) et avec Maze et al. (2017) « le formatage des règles étatiques par les

hiérarchies sociales » (2017, 363). On comprend alors pourquoi les craintes et intérêts des pêcheurs martiniquais sont placés au bas des préoccupations, leurs représentants étant eux-mêmes dépourvus de ce capital (Ballet et al., 2007).

- 38 La revendication d'une plus grande autonomie dans la gestion de la pêche issue d'un groupe ultramarin français se heurte, selon Huggan à « la nostalgie impérialiste » (2004, 703). L'exploitation des territoires tropicaux (Folke et al., 2006) et par extension de la mer, basée sur l'appropriation des ressources naturelles se prolonge par un « management coercitif exercé par l'État, une version post-coloniale de l'impérialisme écologique » (Huggan, 2004, 704).

Conclusion

- 39 La recherche menée auprès des pêcheurs martiniquais visait la compréhension des enjeux d'un processus de gestion de la biodiversité marine face à l'identité professionnelle d'un groupe d'acteurs économiques particulièrement exposé aux « risques naturels », aux échanges économiques mondialisés et à l'écologisation des politiques publiques.
- 40 L'implantation d'une AMP et les « invitations » faites aux pêcheurs à modifier leurs pratiques constituent pour eux une épreuve multidimensionnelle. La menace qui pèse sur leur identité professionnelle se matérialise par une transition forcée donc subie. La résistance à ce projet trouve sa source dans la remise en cause de l'appartenance à un métier, attesté par des compétences transmises par les pairs (et les pères) et validées, concrètement par la capacité à rester en vie et, techniquement par l'obtention d'autorisations officielles de travail (brevets, capacitaires). L'appartenance au métier de marin-pêcheur représente aussi un moyen de distinction vis-à-vis des autres utilisateurs de la mer. La césure s'effectue par la dichotomie entre une activité utilitaire (la pêche) et une activité oisive (le tourisme). Dans ce cas, l'utilité est soit personnelle (sources de revenus et d'un statut), soit collective, nourrissant ainsi les attributs socio-culturels de la pêche au sein de la société martiniquaise.
- 41 La défiance vis-à-vis du processus d'AMP concerne en priorité ceux qui n'ont pas fait le choix d'un changement de métier et de fonction. S'orienter vers l'accueil des touristes représente un reniement identitaire majeur dans la mesure où l'utilité de l'activité se détourne de la mission traditionnelle de la pêche, à savoir nourrir – en partie – ses concitoyens.
- 42 La recherche réalisée en Martinique démontre les limites du mouvement généralisé d'écologisation des politiques publiques qui consistent à intégrer les enjeux environnementaux aux différents outils de régulation et ainsi imprégner les rapports sociaux de l'impératif de protection de la biodiversité. L'enquête exploratoire menée dans la commune du Prêcheur atteste de la prégnance d'inégalités sociales reposant sur des logiques que d'autres recherches permettraient d'investiguer. Sans la prise en compte des rapports de domination existants, les démarches de protection de la biodiversité risquent fort, non seulement de reproduire ces rapports inégaux et d'alimenter des conflits, mais aussi de se détourner de leur objectif initial.

Encadré 1 : Méthode

L'enquête conduite auprès de 16 marins-pêcheurs a été construite dans une perspective sociologique, compréhensive et qualitative. Le recrutement s'est effectué selon la méthode de

l'échantillon en cascade pour questionner des personnes aux caractéristiques hétérogènes (Pires, 1997) et ainsi obtenir une variation de témoignages. Notre installation sur le site du Prêcheur a facilité les prises de contact individuelles. Une partie des pêcheurs farouchement opposés à la création de l'AMP n'a pas souhaité nous rencontrer malgré plusieurs essais de prise de contact.

Les entretiens semi-directifs menés en face à face, en français, se sont déroulés près des bateaux, pendant les heures creuses de pêche.

La grille d'entretien contenait plusieurs items en lien avec les objectifs et les questions de recherche : les données socio-démographiques, le parcours professionnel, l'activité de pêche, la perception des effets des changements climatiques sur le milieu marin, le positionnement vis-à-vis du projet d'AMP, les perspectives d'avenir.

L'analyse transversale et inductive des discours recueillis a été conduite en deux étapes. Nous avons d'abord condensé et catégorisé les données brutes selon les items de la grille d'entretien. Puis nous avons procédé à une catégorisation pour distinguer les régularités, les contrastes et les justifications données aux actions. Cette technique vise à restituer le sens attribué par les acteurs à leurs pratiques (Blais et al, 2006).

Encadré 2 : Caractéristiques des pêcheurs interviewés

Tableau 1. Tranches d'âge

Âgé	- de 44 ans	45-54 ans	55-64 ans	+ de 65 ans
Nb	2	4	9	1

Tableau 2 : Types de statuts

Statut	Pêcheur actif	Invalidité	En formation
Nb	14	1 (depuis 10 ans suite à accident en mer)	1 (travaille déjà avec son père)

Tableau 3 : Âges d'installation (Pêcheurs actifs)

Âgé	24-25 ans	30-40 ans	40 ans et +
Nb	4	7	3

Tableau 4 : Périodes d'installation (Pêcheurs actifs)

Périodes	1960-70	1980-90	1990-2000	2000-2010
Nb	1	4	3	6

Tous les pêcheurs sont de nationalité française. Ils habitent la commune. Ils parlent tous français et créole. Cinq parlent aussi l'anglais (du fait de la proximité avec la Dominique).

Douze pêcheurs sur les 14 en activité sont « enrôlés ». La plupart sont chargés de famille. Seul un des pêcheurs encourage et soutient son fils (le plus jeune de l'enquête) à continuer. Les autres enfants vivent et travaillent pour la plupart en métropole.

Ces pêcheurs « enrôlés » sont tous propriétaires d'au moins un bateau. Deux pêcheurs ont entre 5 et 7 bateaux. Un seul emploie un équipage de 3 matelots.

BIBLIOGRAPHIE

Agard, J. et A., Cooper (2007). *The Caribbean Sea Ecosystem Assessment*. A contribution to the Millennium Ecosystem Assessment.

Alexander, S., Armitage, D. et Charles, A., (2015). Social networks and transitions to co-management in Jamaican marine reserves and small-scale fisheries, *Global Environmental Change*, 35, 213-225.

Arias, A., Cinner, J. E. et al, (2015). Levels and drivers of fishers' compliance with marine protected areas, *Ecology and Society*, 20, 4.

Augier, D., (2010). Les écosystèmes marins de la Caraïbe : identification, diffusion et modes de gestion, *Études caribéennes* [En ligne], 15 Avril 2020.

Ballet, J., Sirven, N. et M., Requier-Desjardins, (2007). Social Capital and Natural Resource Management. A Critical Perspective, *The Journal of Environment & Development*, 16, 4, 355-374.

Barclay, K., Voyera, M., et al, (2017). The importance of qualitative social research for effective fisheries management, *Fisheries Research*, 186, 426-438.

Benoist, J., (1959). Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, 12-47, 265-285.

Beretti, L. (2012). *La mise en place des aires marines protégées dans les îles françaises d'outre-mer : la question de l'intégration des communautés locales*, Thèse de géographie. Université La Rochelle.

Berkes, F., Colding, J., et Folke, C (2000). Rediscovery of traditional ecological knowledge as adaptive management, *Ecological Applications*, 10, 5, 1251-1262.

Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherches Qualitatives*, 26, 2, 1-18.

Borot de Battisti, A., Failler, et al, (2017). Financement complémentaire et paiements pour les services environnementaux de la future réserve marine régionale du Prêcheur (Martinique), *Études Caribéennes* [En ligne], 36, Avril.

Brander, L., Baulcomb, C., et al., (2015). The benefits to people of expanding Marine Protected Areas. VU University, Amsterdam, The Netherlands.

Breslow, S. J., Allen, M., Holstein, D., et al., (2017). Evaluating indicators of human well-being for ecosystem-based management, *Ecosystem Health and Sustainability*, 3, 12, 1-18.

- Camargo, C., Maldonado, J. H., et al., (2009). Community involvement in management for maintaining coral reef resilience and biodiversity in southern Caribbean marine protected areas, *Biodiversity Conservation*, 18, 935–956.
- Chakraborty, J. (2017). Focus on environmental justice: new directions in international research, *Environmental Research Letters*, 12, 030201.
- Cormier-Salem, M.-C., et Dahou, T. (2009). La politique des espaces maritimes en Afrique. Louvoyer entre local et global, *Politique africaine*, 11, 5-22.
- Dahou, T. (2010). Gérer l'espace sans gouverner les hommes : Le dilemme des Aires marines protégées (Saloum, Sénégal). *Anthropologie et Sociétés*, 34, 1, 75–93.
- Diaz, S., Demissew, S., et al, (2015). The IPBES Conceptual Framework – connecting nature and people, *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 14, 1–16.
- Dubar, C., (2010). La crise des identités. L'interprétation d'une mutation, Paris, PUF.
- Dubost, I. (1996). *-De soi aux autres... un parcours périlleux. La construction d'un territoire par les pêcheurs martiniquais*, Thèse de doctorat d'anthropologie. 840 p.
- Dumez, R., Roué, M. et S. Bahuchet (2014). Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ? *Revue d'ethnoécologie*, [En ligne].
- Fabinyi, M., Foale, S., & Macintyre, M. (2015). Managing inequality or managing stocks? An ethnographic perspective on the governance of small-scale fisheries, *Fish and Fisheries*, 16, 471–485.
- Fache, E., et A., Breckwoldt (2018). Small-scale managed marine areas over time: Developments and challenges in a local Fijian reef fishery, *Journal of Environmental Management*, 220, 253-265.
- Failler, P. et O., Le Double (1993). *Caractéristiques socio-économiques de la pêche artisanale en Martinique*, Rapport IFREMER DRV/RH/93, Martinique.
- Failler, P. (1994). *Analyse socio-économique des relations de travail au sein de la pêche artisanale en Martinique*, Rapport IFREMER DRV/RH/94, Martinique.
- Failler, P. (1996a). *Données socio-économiques de la pêche martiniquaise*, Rapport IFREMER DRV/RH-96, Martinique.
- Failler P. (1996b). *Impact du RMI et du non-enrôlement des matelots sur le fonctionnement de la pêche martiniquaise*, Rapport IFREMER DRV/RH-96, IFREMER, Martinique, 17 p.
- Failler, P., (2002). Les pêcheries martiniquaises : quelques considérations socio-économiques, in G. Blanchet et B. Gobert, Eds., *La pêche aux Antilles ; Un état des lieux*. IRD Publication, Paris, 141-158.
- Failler, P., É., Pêtre, et J. -P., Maréchal (2010). La valeur économique des récifs coralliens, mangroves et herbiers marins de la Martinique, *Études Caribéennes*, 15, en ligne : <http://etudescaribeennes.revues.org/4410>
- Failler, P., Borot de Battisti, A., et al, (2013). Conséquences de la création de l'aire marine régionale du Prêcheur (Martinique) sur la pêche martiniquaise. *Études caribéennes* [En ligne].
- Failler, P., J. -P., Maréchal, E., Petre et T., Binet (2015). Valuation of marine and coastal ecosystem services as a tool for conservation: the case of Martinique in the Caribbean, *Journal of Ecosystem Services*, 11, 67-75.

- FAO, (2015). *Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication*. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome.
- Folke, C., Brimnes, N., et al., (2006). *Colonialism, postcolonialism, and the environment*, German Historical Institute, 39, Conference at the GHI, May 5 – 6, Washington DC.
- Gee, K., Kannen, A., et al., (2017). Identifying culturally significant areas for marine spatial planning, *Ocean & Coastal Management*, 136, 139-147.
- Huggan, G. (2004). "Greening" Postcolonialism: Ecocritical Perspectives, *Modern Fiction Studies*, 50, 3, 701-33.
- IMPACT-MER, OMMM, BIOS, CEMARE, (2011). *Etude préalable à la création de la réserve marine du Prêcheur. Diagnostics écologique, socio-économique, usages et pressions. Analyse des enjeux*. Rapport diagnostic pour le Conseil Régional Martinique.
- Lazuech, G. (2013). *Comment gérer la ressource ? L'exemple des politiques de gestion des pêches en Europe*. 7ème Journées de Recherche en Sciences Sociales, Nantes, 12 & 13 décembre.
- Maréchal, J.-P., Hellio, C., et Hu, C., (2017). A simple, fast, and reliable method to predict Sargassum washing ashore in the Lesser Antilles, *Society and Environment*, 5, 54-63
- Mazade, O., (2011). La crise dans les parcours biographiques : un régime temporel spécifique ? *Temporalités*, 13.
- Maze, C., Dahou, T., et al., (2017). Knowledge and power in integrated coastal management. For a political anthropology of the sea combined with the sciences of the marine environment, *CR Géoscience*, 349, 359-368.
- McConney, P. et M. Pena (2012). Capacity for (Co)Management of Marine Protected Areas in the Caribbean, *Coastal Management*, 40:3, 268-278.
- Monnereau, I., Ruiz, V. et R., Pollnac (2010). Fishers' Job Satisfaction in the Caribbean, *Études caribéennes* [En ligne], 15, Avril.
- Monnereau, I. (2017). Valorisation of fishermen's knowledge in the Caribbean, WP4 CARIPES Final report, EU-BEST Initiative.
- Pinton, F. (2014). De la période coloniale au développement durable. Le statut des savoirs locaux sur la nature dans la sociologie et l'anthropologie françaises, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 8, 2, 425-450.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, in Poupart, et al (Dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 113-169.
- Pollnac, R., Bavinck, M., et Monnereau, I. (2012). Job satisfaction in fisheries compared, *Social Indicators Research*, 109, 1, 119-133.
- Pomeroy, R., McConney, P. et R., Mahon (2004). Comparative analysis of coastal resource comanagement in the Caribbean, *Ocean & Coastal Management*, 47, 429-447.
- Price, R. (1964). Magie et pêche à la Martinique, *L'Homme*, 4-2, 84-113.
- Rees, S. E., Rodwell, L. D., Spike, S, et A., Bell (2013). Identifying the issues and options for managing the social impacts of Marine Protected Areas on a small fishing community, *Fisheries Research*, 146, 51-58.

- Roussel, B. (2005). Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés, *Mouvements*, 41, 82-88.
- Satumanatpan, S., et R., Pollnac (2017). Factors influencing the well-being of small-scale fishers in the Gulf of Thailand, *Ocean & Coastal Management*, 142, 37-48.
- Seara, T., Pollnac, R., et al., (2017). Fishing as therapy: Impacts on job satisfaction and implications for fishery management, *Ocean & Coastal Management*, 141.
- Selig, E., Kleisner, K., et al., (2017). A typology of fisheries management tools: using experience to catalyse greater success, *Fish and Fisheries*, 18, 543-570.
- Thirot, M., Failler, P., et D., Justin (2017). Des savoirs locaux aux experts naturalistes. La reconnaissance des savoirs de pêcheurs artisanaux de Martinique, *Revue d'ethnoécologie*, 11, 1-19.
- Thomassin, A., White, C., et al, (2010). Social acceptability of a marine protected area: The case of Reunion Island, *Ocean & Coastal Management* 53, 169-179.
- Thorpe, A., et M., Bavinck (2011). Marine Protected Area (MPAs) Special Feature, *Environmental Management*, 47, 4, May.
- Tregarot, E., Fumaroli, M., Arque, A., Hellio, C., et Marechal, J.-P. (2017). First records of the red lionfish (*Pterois volitans*) in Martinique, French West Indies: monitoring invasion status through visual surveys, *Marine Biodiversity Records*, 18, 1, 1-7.
- Walker, G. (2012). *Environmental justice. Concepts, evidence and politics*, New-York, Routledge
- Wise, S. (2014). Learning through experience: Non-implementation and the challenges of protected area conservation in The Bahamas, *Marine Policy*, 46, 111-118.

NOTES

1. Nous tenons à remercier Ewan Tregarot et Cindy Cornet pour la relecture de cet article.
2. Une Aire Marine Protégée (AMP) est « un espace délimité qui répond à un objectif de protection de la nature à long terme, non exclusif d'un développement économique maîtrisé, pour lequel des mesures de gestion sont définies et mises en œuvre. » (Agence des AMP).
3. Décret N 2017-784 du 5 mai 2017.
4. La recherche a été conduite grâce au soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme européen CARIPES « Paiements pour les services écosystémiques des aires marines protégées de la Caraïbe » de l'Action préparatoire BEST (Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne). Les opinions émises dans l'article ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne et n'anticipent en rien la politique de la Commission dans ce domaine.
5. La France vise la couverture de 20 % des eaux françaises par des AMP.
6. Pour être considéré comme actif, un marin-pêcheur doit déclarer son activité à l'Administration maritime. Les cotisations payées ouvrent droit à l'activité et à retraite. On dit qu'il est « enrôlé ».
7. URSSAF : Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.
8. La pêche à Miquelon est la pêche à la traine (ligne à main) des poissons pélagiques au large des côtes de la Martinique.

9. Les dispositifs de concentration de poissons (DCP) « sont des matériels flottants construits en plusieurs points de l'île pour attirer la faune pélagique (thons, daurades, marlins, thazards, etc.) qui se concentre alors autour d'eux (fonction de leurre) » (IEDOM, 2017,78).
 10. Les casiers se posent sur tout le littoral, à proximité des zones coralliennes à 5-30 mètres de profondeur ou sur les hauts fonds plus au large entre 50 et 100 m de fond.
 11. La pêche à la senne est une tradition locale qui mobilise des plongeurs et des habitants (notamment les femmes) pour tirer le filet depuis la plage.
 12. Apparu au début des années 2000 dans la Caraïbe, le poisson-lion (*Pteroisvolitans*) est reconnu comme un grand prédateur (Morris, J, 2013. *L'invasion du poisson-lion : guide de contrôle et de gestion*. Gulf and Caribbean Fisheries Institute Special Publication Series N.3, Marathon, Florida, USA).
 13. Les algues sargasses (*Sargassum natans et fluitans*) sont des algues brunes qui circulent au gré des courants dans l'Atlantique.
 14. Les békés : nom attribué aux familles, descendants d'esclavagistes, et qui détiennent la majeure partie des actifs du tissu économique local, tel que le secteur de l'énergie et de l'alimentation.
-

RÉSUMÉS

Cet article apporte un éclairage sur les défis socio-professionnels de l'écologisation des politiques publiques française et européenne dans les Territoires Outre-Mer. Il présente l'effet de la création d'une Aire Marine Protégée (AMP) sur l'identité professionnelle de pêcheurs traditionnels. La recherche, menée dans une perspective sociologique au Prêcheur, commune de la Martinique, contribue, de manière inédite, à fournir des éléments d'analyse sur la posture professionnelle des pêcheurs vis-à-vis d'un tel mécanisme de protection des écosystèmes marins qui remet en cause leur identité et leur survie. L'enjeu de la protection de la biodiversité se heurte ainsi à celui de la préservation des intérêts catégoriels et identitaires.

This article highlights the challenge of environmental public policies in French West Indies islands and more particularly in Martinique. It provides answers to the question: What is the effect of the implementation of a Marine Protected Area (MPA) on the professional identity of traditional fishermen? The study, conducted with fishermen at Le Prêcheur in Martinique, brings, in an original way, some key answers on the thoughts of fishermen about biodiversity protection mechanism such as MPA. Overall, fishermen are concerned by the professional transition that the MPA creation will cause as they understand the challenge that ties-up with their identity. Thus, the stake of biodiversity protection faces the one of the preservation of fishermen identity.

INDEX

Mots-clés : biodiversité, identité professionnelle, Martinique, mer, justice environnementale

Keywords : biodiversity, professional identity, Martinique, sea, environmental justice

AUTEURS

MYRIAM THIROT

Sociologue (Ph.D.), Membre associé au LC2S, UMR CNRS 8053. 97200 Schoelcher, Martinique,
thimyr@gmail.com

JUSTIN DANIEL

Professeur de science politique, Université des Antilles, Directeur du LC2S, UMR CNRS 8053.
97200 Schoelcher, Martinique, justin.daniel@univ-antilles.fr

PIERRE FAILLER

Professeur d'économie, Directeur du Centre de recherche en Gouvernance bleue, Faculté
d'économie et de droit, Université de Portsmouth, Portsmouth, P01 3DE, Royaume-Uni,
pierre.failler@port.ac.uk